

Paris, le 8 novembre 2011

Monsieur Thierry Repentin
Sénateur de Savoie
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 06

Monsieur le rapporteur,

Vous avez bien voulu nous transmettre pour avis la proposition de loi visant à faire du logement une priorité nationale et je vous en remercie.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'examen par la haute Assemblée d'un texte qui défend la mise en œuvre d'une politique massive de construction de logements destinée à répondre aux besoins de nos concitoyens. En tant qu'Institution nous demandons depuis plusieurs années, la mise en place d'outils de la maîtrise du foncier pour les collectivités locales ainsi qu'une application réelle de la loi SRU pour inscrire dans les faits la mixité sociale qui est pour nous le creuset des valeurs de la République.

Nous souhaitons également que le marché locatif ne soit pas considéré comme une simple opportunité d'investissement et négligé au profit de l'accession à la propriété.

Les différents titres de votre proposition de loi apportent une première réponse à ces attentes.

Nous regrettons toutefois que la qualité architecturale qui est une composante essentielle de l'offre de logement mise à disposition de nos concitoyens ne soit pas mentionnée dans le texte ni même dans l'exposé des motifs.

En effet le confort mais aussi l'esthétique du cadre de vie constituent un droit pour tous. Dans ce domaine le logement social a longtemps été en France un laboratoire de créativité et d'innovation envié à l'étranger et ce texte peut être l'occasion d'en souligner cet aspect.

C'est pourquoi, nous souhaitons que cette dimension de l'offre de logements puisse être prise en compte et valorisée dans la conférence nationale pour le logement prévue à l'article 1^{er} de votre proposition de

loi ; nous souhaitons à cet égard que l'Ordre des architectes puisse y participer à côté des syndicats professionnels.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête et en me tenant à votre disposition pour en discuter de façon plus approfondie,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le rapporteur, l'expression de mes salutations très distinguées.

Lionel CARLI